

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	11

Date de la convocation
10 DEC. 2025Date d'affichage
10 DEC. 2025

Objet de la Délibération

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le

ID : 032-213203011-20251217-202540DM02-DE

Berger Levrault

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)
Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 17 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPONT, M Olivier JAQUEMET M Cédric FONTAN, Mme Martine GOUZENNE, Mme Marie-Hélène LEMAIRE, M Jean-Claude LE MAIRE

Absente excusée : Mme Estelle GOURIER,
Absent : M Vanneck GASPARINI,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET M57

Madame le Maire fait part de la nécessité de prendre une décision modificative pour le budget principal afin de modifier certains postes de dépenses et de recettes sur la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre, article, Désignation	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
14- 7391111 Dégrèvement de la TFPNB en faveur des JA		+200		
11-615221 entretien bâtiments publics	-200			
Total	200	200		

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 2 avril 2025 approuvant le Budget Primitif ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir compte de modifications à apporter depuis le vote du budget primitif 2025,

Acte rendu Exécutive du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE cette présente décision modificative, publication

Pour extrait certifié conforme

du

Le Maire,
Marie-Line EVERLET

